



# THALES SERVICES S.A.S DIRECTION REGION SUD-UEST

## MISSION ET ORGANISATION

TS/Région Sud-Ouest

Thales Group Internal

Réf.: 83320047-GOV-CIS-FR-002

Ce document ne peut être reproduit, modifié, adapté, publié, traduit, d'une quelconque façon, en tout ou partie, ni divulgué à un tiers sans l'accord préalable et écrit de Thales

©THALES 2015 - Tous droits réservés

## TABLE DES MATIERES

---

|       |                                                      |    |
|-------|------------------------------------------------------|----|
| 1.    | PRESENTATION DU DOCUMENT .....                       | 3  |
| 1.1   | Objet.....                                           | 3  |
| 1.2   | Documents applicables .....                          | 3  |
| 1.3   | Acronymes .....                                      | 3  |
| 2.    | MISSION ET ORGANISATION DE LA REGION SUD-OUEST ..... | 5  |
| 2.1   | Mission et Responsabilités .....                     | 5  |
| 2.2   | Organigramme .....                                   | 6  |
| 3.    | ORGANISATION DE LA REGION SUD-OUEST .....            | 7  |
| 3.1   | Directeur Région .....                               | 7  |
| 3.2   | Pôles Offres et Projets .....                        | 8  |
| 3.3   | Cellule Bids et Offres .....                         | 8  |
| 3.4   | Direction Commerciale Région .....                   | 9  |
| 3.5   | Direction Financière Région.....                     | 9  |
| 3.6   | Direction Ressources Humaines Région .....           | 9  |
| 3.7   | Direction Technique Région .....                     | 10 |
| 3.8   | Centres de Compétences Région .....                  | 10 |
| 3.9   | Direction des Opérations Région .....                | 11 |
| 3.9.1 | Direction de la Qualité Région.....                  | 12 |
| 3.10  | Cellule Cybersécurité .....                          | 13 |
| 4.    | GOUVERNANCE .....                                    | 14 |
| 4.1   | Comité de Direction Région .....                     | 14 |
| 4.2   | Comité de Direction Hebdomadaire.....                | 14 |
| 4.3   | Revue de Projets.....                                | 14 |
| 4.4   | Revue des Prévisions Financières.....                | 15 |
| 4.5   | Revue de Validation des Offres (Gate 1, 2, 3) .....  | 15 |

## 1. PRESENTATION DU DOCUMENT

---

### 1.1 OBJET

Le présent document décrit l'organisation de la Région Sud-Ouest.

Il détaille notamment :

- Les activités de la Région Sud-Ouest,
- L'organigramme de la Région Sud-Ouest,
- Les missions et responsabilités de chaque élément organisationnel de la Région Sud-Ouest.

### 1.2 DOCUMENTS APPLICABLES

Les documents applicables sont les suivants :

- Document [1] : Note Organisation - Thales Services - Réf. 83320005-GOV-CIS
- Document [2] : Organisation Générale du Groupe réf. 87206430-GOV-GRP
- Document [3] : Principes de fonctionnement du Groupe réf. 87206431-GOV-GRP
- Document [4] : Note Organisation - Activité Mondiale Systèmes d'Information et de Communication Sécurisés (SIX) réf. 87206426-GOV-GRP
- Document [5] : Règles Principales pour la Supervision des Projets (MRPS) - réf. 87206413-GOV-GRP
- Document [6] : Mission & Organisation de la Direction Technique - Thales Services - Réf. 83320010-GOV-CIS
- Document [7] : Mission & Organisation - Direction des Ressources Humaines - Thales Services - Réf. 83320015-GOV-CIS
- Document [8] : Mission & Organisation - Direction Commerciale - Thales Services - Réf. 83320032-GOV-CIS
- Document [9] : Mission & Organisation - Direction Juridique & Contrats - Thales Services - Réf. 83320040-GOV-CIS
- Document [10] : Approbation des Offres, Contrats et Accords - Réf. 83320001-GOV-CIS-FR.

### 1.3 ACRONYMES

- AT : Assistance Technique
- BID : idem RAO, Réponse à Appel d'Offres
- BL : Business Line
- BM : Business Model
- CAC : Commissaires Aux Comptes
- CC : Centre de Compétences
- CCL : Centre de Compétences Local
- CCR : Centre de Compétences Région
- CDE : Contrôle Des Exportations
- CGR : Contrôleur de Gestion Région
- CIC : Systèmes d'Information Critiques et Cybersécurité

|                     |                       |                               |
|---------------------|-----------------------|-------------------------------|
| TS/Région Sud-Ouest | Thales Group Internal | Réf.: 83320047-GOV-CIS-FR-002 |
|---------------------|-----------------------|-------------------------------|

- CODIR : Comité de Direction
- CSO : Cyber Security Operations
- DC : Direction/Directeur Commercial
- DCC : Direction/Directeur Centre de Compétences
- DCR : Direction/Directeur Commercial Région
- DG : Directeur Général
- DGD : Directeur Général Délégué
- DJC : Direction/Directeur Juridique & Contrats
- DOP : Direction/Directeur des Opérations
- DQSC : Direction/Directeur Qualité et Satisfaction Client
- DR : Direction/Directeur de Région
- DRH : Direction/Directeur des Ressources Humaines
- DT : Direction/Directeur Technique
- DTR : Direction/Directeur Technique Région
- EST : Région Est
- GBU : Global Business Unit (Activité Mondiale)
- KAM : Key Account Manager
- LOM : Logiciel Orienté Machine
- LOU : Logiciel Orienté Utilisateur
- MYB : Multi Years Budget
- OIC : Opération Informatique & Cybersécurité
- PM : Project Manager (Responsable de Projet)
- PPS : Prévision Pour Solde
- RAO : idem BID, Réponse à Appel d'Offres
- RMR : Responsable de Marché Région
- ROR : Responsable Opération Région
- RPO : Responsable Pôle Région
- RQR : Responsable Qualité Région
- RRH : Responsable Ressources Humaines Région
- SBP : Strategic Business Plan
- SDM : Service Delivery Manager
- SIX : Systèmes d'Information et de Communications Sécurisées
- SO : Région Sud-Ouest
- TS : Thales Services SAS

## 2. MISSION ET ORGANISATION DE LA REGION SUD-OUEST

### 2.1 MISSION ET RESPONSABILITES

La mission et les responsabilités de la Région Sud-Ouest découlent directement de la mission et des responsabilités confiées à TS (document [1]).

La Région porte l'axe business de l'organisation de la Société sur le périmètre ainsi constitué :

- Le territoire géographique : Aquitaine, Languedoc / Roussillon, Limousin et Midi-Pyrénées,
- Auprès des autres Régions (EST, Paris & Ouest, Transverse) ou auprès de leurs clients après coordination avec ces autres Régions, pour ce qui concerne ses domaines d'excellence,
- Auprès des comptes en diversification internationale, en coordination avec les responsables commerciaux à l'international, pour ce qui concerne ses domaines d'excellence.

A ce titre, la Région a en charge, au périmètre défini ci-dessus, la prospection commerciale (en lien avec la Direction Commerciale de la GBU SIX lorsque cela est pertinent), du processus de capture des offres et de l'exécution des contrats à la satisfaction des Clients et dans le respect des engagements pris.

La Région est chargée de développer et commercialiser l'ensemble des quatre « Business Models » de TS : l'Assistance Technique (AT), les forfaits sur spécifications techniques (« Design & Build »), les forfaits sur engagement de service (« Run ») et le Conseil. Elle assume la responsabilité de toutes les offres et projets dans son compte de résultat, y compris en ce qui concerne la complétude des livrables.

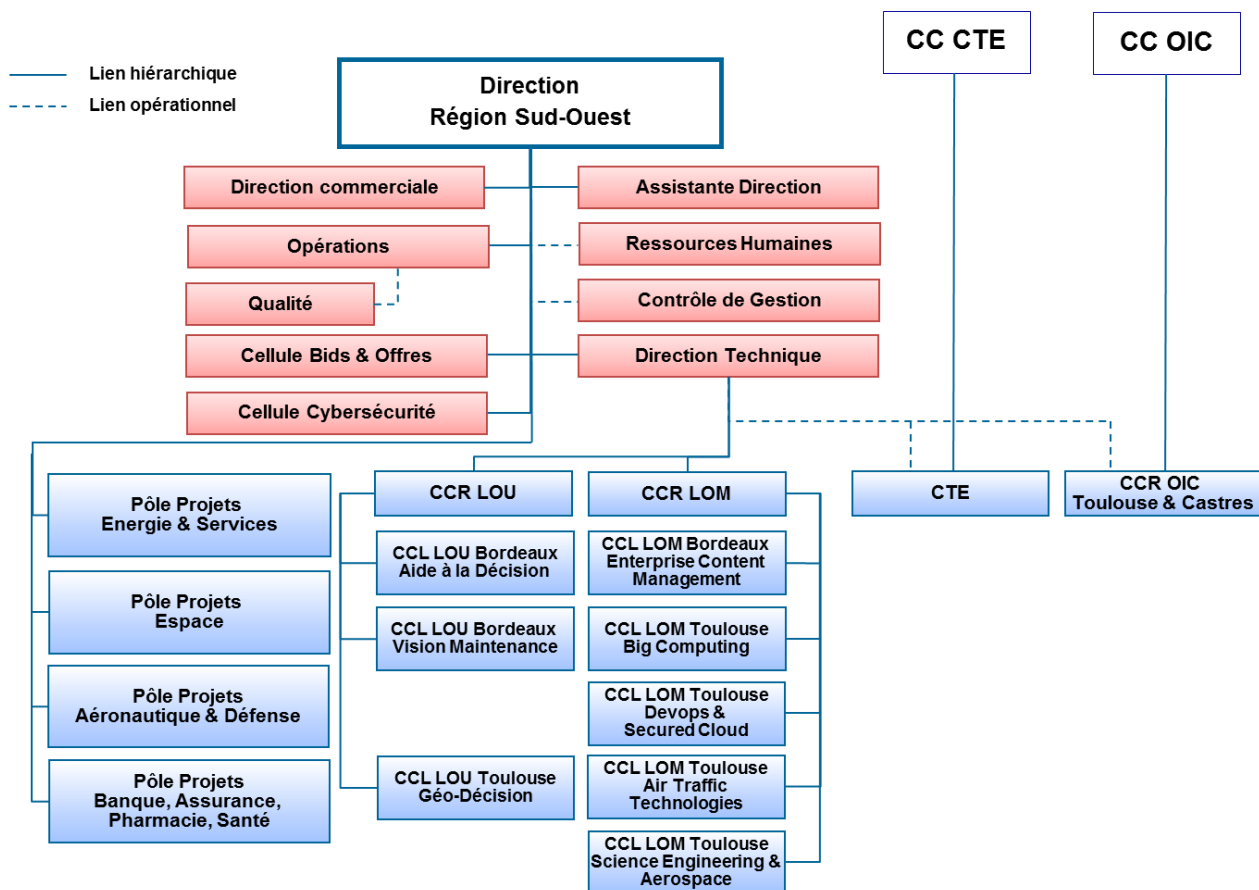
La **Région** est le seul axe de consolidation du compte de résultat en dessous du niveau de la Société.

La Région, sur son périmètre, exerce les responsabilités suivantes :

- Management et tenue de ses objectifs financiers ainsi que l'élaboration des éléments du plan à moyen terme (MYB) pour ce qui concerne son périmètre,
- Elaboration des Offres et conduite des Projets ainsi que la supervision associée (conformément aux règles de délégation de la GBU SIX et de TS),
- Conduite des actions commerciales en coopération avec la Direction Commerciale (DC).

La région Sud-Ouest est rattachée à la Direction Générale Déléguée de TS.

## 2.2 ORGANIGRAMME



## 3. ORGANISATION DE LA REGION SUD-OUEST

Placée sous l'autorité du Directeur de Région (DR), la Région dispose :

- D'une Direction Technique Régionale (DTR) qui a également **autorité hiérarchique** sur les Centres de Compétences Régionaux (CCR) fédérés (LOU/LOM) de la Région, à laquelle ils sont rattachés, et qui coordonne pour la région les activités des CCR intégrés (CTE/OIC) placés sous la responsabilité hiérarchique des Centres de Compétences (CC),
- D'une Direction Commerciale Régionale (DCR) qui regroupe l'ensemble des forces commerciales de la Région,
- De pôles d'Offres et de Projets,
- D'une cellule Bids et Offres,
- D'une cellule Cybersécurité,
- D'un Responsable du Contrôle de Gestion Région (CGR),
- D'un Responsable des Ressources Humaines Région (RRH),
- D'un Responsable des Opérations Région (ROR), auquel est rattaché opérationnellement un Responsable Qualité Région (RQR).

Nota : CGR, RRH, ROR et RQR rapportent au niveau Région et également aux responsables respectifs de leur fonction au niveau TS.

Pour ses besoins de communication interne / externe, la Région s'appuie sur la Direction de la Communication Interne de TS ainsi que sur la Direction de la Communication de la GBU SIX.

Pour ses besoins juridiques et contractuels :

- Assistance juridique et contractuelle tant en phase offre qu'en phase projet,
- Assistance juridique à la mise en place de partenariats et de coopération,
- Respect des législations françaises et étrangères relatives au Contrôle Des Exportations (CDE),
- Conformité au plan juridique des opérations et activités de la Société, la Région s'appuie sur la Direction Juridique et Contrats (DJC) de TS.

### 3.1 DIRECTEUR REGION

Le Directeur Région (DR) exerce les responsabilités suivantes au niveau de la Société :

- La préparation des éléments moyens termes (MYB) et l'exécution du budget de TS tel que décliné dans sa région,
- La conduite des actions commerciales ainsi que l'application du processus de capture des offres, en lien avec les Directions Commerciales (DC) de TS, de la BL CIC ou de la GBU SIX,
- L'exécution des contrats à la satisfaction des clients et dans le respect des engagements pris,
- La définition et la conduite du plan de performance de la région.

Le DR est rattaché au Directeur Général Délégué de TS. Il reporte également au VP Domaine CIC France, pour les sujets de responsabilité BL.

## 3.2 POLES OFFRES ET PROJETS

4 pôles Offres et Projets sont mis en place dans la région :

- Le Pôle « Energie & Services » adresse l'ensemble des offres et des projets ne relevant pas des Pôles précités, et adresse en particulier l'ensemble des offres et des projets relevant des secteurs Energie et Services,
- Le Pôle « Espace » adresse l'ensemble des offres et des projets relevant du secteur spatial,
- Le Pôle « Aéronautique & Défense » adresse l'ensemble des offres et des projets relevant des secteurs Aéronautique et Défense et,
- Le Pôle « Banque, Assurance, Pharmacie, Santé » adresse l'ensemble des offres et des projets relevant des secteurs Banque, Assurance, Pharmacie (incluant Cosmétique) et Santé.

Leurs principales missions sont :

- D'élaborer l'Offre de chaque Pôle, constituée de l'Offre TS générique, enrichie des valeurs différenciantes apportées par chaque Pôle sur son périmètre sectoriel,
- De conduire les Projets de leur périmètre à la satisfaction de leurs clients et dans le respect des engagements pris,
- De contribuer au retour d'expérience et à la veille technique / stratégique, à partir des données de leur périmètre,
- De gérer la performance économique de l'ensemble de leur activité et fournir les données prévisionnelles, tant dans le cadre de l'exécution du budget que dans le cadre de l'élaboration du MYB,
- De développer le potentiel des équipes constituant chaque Pôle,
- De contribuer à la définition et à l'exécution du plan de performance.

Pour mener à bien leurs missions, les pôles travaillent en étroite collaboration avec la Direction Commerciale (DC).

Les Responsables de Pôle (RPO) sont rattachés au DR.

## 3.3 CELLULE BIDS ET OFFRES

La cellule Bids et Offres :

- Coordonne l'ensemble des activités avant-vente des pôles de la Région et suit le budget RAO,
- S'assure du respect des processus et apporte le support requis aux équipes des Pôles dans les actions avant-ventes et les RAO,
- Elabore certaines offres (offres non spécifiques à un métier ou un secteur),
- Contribue à la constitution d'actifs avant-vente et au retour d'expérience des activités avant-ventes tant pour la région qu'au plan national,
- Tient à jour le suivi des offres de la Région,
- Gère l'équipe de la cellule.

Le Responsable de la cellule est rattaché au DR.

## 3.4 DIRECTION COMMERCIALE REGION

La mission de la Direction Commerciale Région (DCR) est de décliner la mission générale de la DC figurant dans la note d'organisation de TS [1] auprès de l'ensemble des clients et prospects de son Périmètre (cf. définition du périmètre au chapitre 2.1) en cohérence avec les objectifs de la Région.

La DCR commercialise l'ensemble de l'offre TS, pour les « Business Models » définis, sur son Périmètre.

La DCR déploie localement la stratégie commerciale qui a été définie par la DC et la Région.

Le DCR reporte opérationnellement au DC et hiérarchiquement au DR. Son rôle est décrit dans le document [8].

## 3.5 DIRECTION FINANCIERE REGION

Le Contrôleur de Gestion Région (CGR) représente la Direction Financière en région. Son rôle est d'apporter localement la compétence financière :

- Contribution à l'élaboration du budget (SBP, MYB) de la Région sur la base de l'historique des coûts et des hypothèses de volume prévisionnel,
- Elaboration du compte de résultat région mensualisé et prévisionnel,
- Interface privilégiée des CAC pour les revues annuelles,
- Support financier pour les opérationnels (intégrité des PPS, amortissements, ...),
- Gestion de l'équipe Finance.

Le CGR reporte opérationnellement au DR pour les aspects spécifiques à la Région. Il est rattaché hiérarchiquement au Directeur Financier.

## 3.6 DIRECTION RESSOURCES HUMAINES REGION

Le Responsable Ressources Humaines Région (RRH), outre l'ensemble des missions propres au rôle de responsable ressources humaines pour les effectifs rattachés à la Région, coordonne le déploiement des actions RH et consolide les informations émanant des CC hébergés au sein de la région en vue de construire une photo globale, notamment de consolidation budgétaire et en rend compte au Directeur de Région.

Le RRH reporte opérationnellement au DR. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Ressources Humaines (DRH) de TS.

## 3.7 DIRECTION TECHNIQUE REGION

Le Directeur Technique Région (DTR) exerce les responsabilités suivantes :

- Définition et conduite de la politique technique de la Région, dans le cadre de la politique technique de TS et de la BL CIC,
- En avant-vente,
  - Soutien technique en faisant appel aux CCR/CCL de la Région ou d'autres régions en fonction des spécialités,
  - Désignation du Project Design Authority (PDA) des offres, en accord avec le niveau de délégation accordé et les règles applicables pour le Design Authority (DA) au sein de la BL CIC,
- Pour la réalisation des travaux techniques des projets :
  - Découpe en lots du travail technique,
  - Attribution des lots, selon les spécialités, aux CC OIC/CTE et aux CCR/CCL LOU/LOM de la Région ou avec l'aide des Directeurs de CC, à des CCL d'autres régions,
  - Choix du CC LOU/LOM leader pour la partie logicielle, le cas échéant,
  - Support et coaching du chef de développement pour tenir les engagements,
  - Suivi de l'avancement technique du projet, détection des dérives techniques et déclenchement d'actions préventives et correctives (revues de pairs, audits techniques etc.),
- Contribution au renforcement global de l'efficacité technique de la Région, par :
  - Le pilotage opérationnel des CCR fédérés LOU et LOM, en concertation avec les Directeurs de CC,
  - L'assistance apportée aux Directeurs des CC CTE et OIC dans le pilotage de leur CCR dans la Région,
  - La gestion des synergies techniques et notamment de la capitalisation,
- Support aux CC :
  - Propositions d'évolutions, de spécialisation d'un CCL sur un domaine technique, d'investissements permettant d'améliorer la compétitivité,
  - Proposition d'axe de renforcement des compétences techniques.

Le DTR est rattaché hiérarchiquement au DR et est placé sous la gouvernance technique de la DT.

## 3.8 CENTRES DE COMPETENCES REGION

Les Centres de Compétences (CC) regroupent en leur sein toutes les compétences techniques de la Société. Ils sont structurés en fonction des grands métiers de TS :

- Logiciel Orienté Utilisateurs (LOU) : CC propre au développement des logiciels dits « orientés Utilisateurs », c'est à dire assurant les traitements informatiques liés à l'usage utilisateur des systèmes et son efficacité,
- Logiciel Orienté Machine (LOM) : CC propre au développement des logiciels dits « orientés Machine », c'est à dire assurant la gestion et les opérations sur les données ainsi que les communications Machine à Machine,

- Conseil, Technologies et Expertise (CTE) : CC regroupant les équipes d'experts dans le domaine informatique et structurant la capacité à mettre cette expertise au profit de la construction des offres, de la réalisation des projets ou de missions de Conseil pour nos Clients,
- Opérations Informatiques et Cybersécurité (OIC) : CC regroupant les compétences autour des métiers liés à l'opération de Systèmes d'Information et de leur sécurité.

Les CC ont en charge :

- La réalisation des travaux techniques des offres et projets,
- Le développement du niveau technique des collaborateurs chargés de la réalisation technique des projets, en coordination avec la DRH,
- La conception et mise en œuvre de la politique technique et d'innovation de l'entreprise pour leur périmètre, la stratégie de spécialisation technique des sites, la contribution à l'exécution des tâches techniques des projets (constitution des équipes, développement, déploiement, opération), l'amélioration des environnements et méthodes de travail des équipes,
- La conception et déclinaison de la politique industrielle, la planification et l'allocation des ressources, le respect des engagements pour la réalisation des projets sur leur domaine d'activité.

Les Centres de Compétences Région (CCR) assurent l'interface des CC avec la Région. Chaque CCR s'instancie en Centres de Compétences Locaux (CCL) dans les sites de sa Région.

Pour chaque projet porté par la Région, le DTR désigne le CCR leader dans la Région (ou, selon les spécialités, dans une autre Région, en relation avec les Directeurs des CC). Le CCR leader est celui qui porte la responsabilité d'exécution de la plus grosse part des travaux du projet, il coordonne les autres CCs impliqués dans le projet et assure une interface unique auprès du Pôle en charge du projet.

Dans le cas des projets d'opération de SI (« Run ») réalisés par le CC OIC, les Service Delivery Managers (SDM), garants du niveau de service délivré au client, sont hiérarchiquement rattachés à la Région.

Les CCR sont responsables de leurs engagements en termes de devis, en phase d'offre, et de tenue de leurs engagements (qualité du delivery / coûts / délais) en phase projet.

Les CCR fédérés (LOU/LOM) sont sous la responsabilité hiérarchique du DTR et se coordonnent avec les CC nationaux.

Les CCR intégrés (CTE/OIC) sont sous la responsabilité des CC nationaux et se coordonnent avec le DTR.

### 3.9 DIRECTION DES OPERATIONS REGION

Le Responsable des Opérations Région (ROR) exerce les fonctions de coordination du fonctionnement interne, avec les responsabilités suivantes :

- Suivi de l'exécution du budget avec le DR et le CGR et la consolidation des prévisions financières de la Région,
- Par délégation du DR, supervision des projets de la Région selon les règles du MRPS (document [5]), organisation des revues,
- Vérification de la bonne exécution des processus et apport du support requis pour le bon déroulement des opérations,

- Arbitrage des décisions de Make or Buy,
- Définition et suivi de l'avancement du Plan de Performance.

Par ailleurs, le ROR exerce des missions de :

- Resource management : consolidation du plan de charge région (en lien avec les CCR fédérés et les pôles d'activités de la région), rentabilité/optimisation de la gestion globale des ressources de la région vs les missions en AT (en lien avec la DCR),
- Contrôle Des Exportations (CDE), en liaison avec le Responsable CDE de la DJC.

De plus, il assure la coordination des fonctions support (Qualité, Achats, Système d'Information, Gestion des Sites et de la Sécurité) de TS au niveau de la Région.

Le ROR est rattaché hiérarchiquement au DR. Fonctionnellement, il rapporte au Directeur des Opérations (DOP) de TS.

### 3.9.1 DIRECTION DE LA QUALITÉ RÉGION

L'équipe Qualité est placée sous la responsabilité d'un Responsable Qualité Région (RQR). Sa mission est de :

- Déployer le système de référence de TS en région,
- Réaliser le contrôle et l'assurance qualité sur les offres et les projets de la région, ainsi que sur les fournisseurs,
- S'assurer de la mesure régulière du niveau de satisfaction des Clients,
- Contribuer à améliorer la maturité de l'entité grâce à l'apport d'un support méthodologique et d'actions de conduite du changement,
- Garantir la tenue du budget d'assurance qualité de la région,
- Gérer l'équipe qualité,
- Produire un reporting de l'assurance qualité dans la région.

Le RQR reporte opérationnellement au ROR. Il est rattaché hiérarchiquement au Directeur Qualité et Satisfaction Client de TS.

## 3.10 CELLULE CYBERSECURITE

La cellule Cybersécurité :

- Assure la fonction de Responsable de Projet (PM) pour les projets confiés (à prépondérance cybersécurité) ; dans ce cadre, le reporting se fait auprès des responsables de pôle concernés,
- Anime l'équipe et coordonne l'activité d'avant-vente cybersécurité ; dans ce cadre, le reporting se fait auprès du responsable de la cellule Bids & Offres,
- Informe les CC des besoins courants et futurs en matière de cybersécurité afin de favoriser une approche proactive, et supporte le recrutement,
- Est le représentant de la région SO auprès du segment CSO (reporting vers CSO et communication aux responsables de pôle et à l'équipe d'avant-vente des expériences, apports de CSO),
- Constitue un RETEX des projets et actions avant-vente (stratégie, difficultés, partenariats, besoins, ...) et assure la gestion « pro-forma » des activités au sein desquelles la cybersécurité est prépondérante ; dans ce cadre, le reporting se fait auprès des responsables de pôle,
- Peut s'appuyer, le cas échéant, sur le Responsable du Support Commercial aux Offres Cybersécurité national, en accord avec le DCR (cf. document [8]).

Le responsable de la cellule cybersécurité est rattaché au DR.

## 4. GOUVERNANCE

---

### 4.1 COMITE DE DIRECTION REGION

Le pilotage opérationnel de la région est assuré par un Comité de Direction (CODIR) région, qui se réunit chaque mois.

Le CODIR adresse les sujets portant sur l'activité de la région : résultats et prévisions, plan stratégique régional, les offres, les ressources humaines, le plan de performance.

Le CODIR région est composé des DR, DCR, DTR, RRH, ROR, RCG, RPOs, RCCRs, RQR ainsi que des responsables des cellules Bid & Offres et Cybersécurité.

Ce CODIR fait l'objet d'un compte-rendu.

Un CODIR élargi est également organisé 2 à 3 fois par an, il se déroule avec une audience élargie aux Responsables de Projet (PM), Responsables des CCLs et Commerciaux.

### 4.2 COMITE DE DIRECTION HEBDOMADAIRE

Un CODIR hebdomadaire est également organisé, et porte alternativement, sur les aspects Opérations ou Business de la Région.

Le CODIR business adresse les points suivants :

- Point sur les offres et opportunités majeures,
- Point sur les activités commerciales de prospection et avancement des revues de compte,
- Revue du « pipe »,
- Point sur les projets de la Région.

Le CODIR opérations adresse les points suivants :

- Point sur les projets critiques (respect des échéances, prochaines échéances, risques et opportunités, aspects qualité, satisfaction client),
- Point d'ensemble des projets de chaque Pôle (respect des échéances, prochaines échéances, risques et opportunités, aspects qualité, satisfaction client),
- Point technique et RH par CCR,
- Point plan de performance.

Le CODIR hebdomadaire de la Région est composé des DR, DCR, DTR, RRH, ROR, RCG, RPOs, Responsables CCRs, RQR ainsi que des responsables des cellules Bids & Offres et Cybersécurité.

### 4.3 REVUE DE PROJETS

Le DR, le ROR, les RPO conduisent une revue mensuelle des projets avec les responsables de projets pour examiner la situation des projets, identifier et traiter les difficultés éventuellement rencontrées.

Des revues complémentaires sur des projets sont également organisées au niveau TS ou de la BL CIC selon le niveau de criticité, défini par la DOP de TS.

## 4.4 REVUE DES PREVISIONS FINANCIERES

Une revue des prévisions financières des pôles se tient à un rythme mensuel. Elle permet de valider les prévisions d'atterrissage financier des secteurs sur l'année en cours, via les estimations en prises de commande, chiffres d'affaires et marges opérationnelles. Les participants habituels sont le DR, le ROR, le RPO et CGR.

Les prévisions financières des pôles sont préalablement établies, également au rythme du mois, par les RPO avec le support des PM de chacun des Pôles et le ROR.

Par ailleurs, une réunion de consolidation des prévisions financières des projets se tient au rythme de leur mise à jour (via les PPS des projets). Elle permet de valider l'évolution financière des projets et de prendre les décisions qui s'imposent pour tenir ou améliorer la cible. Les prévisions financières des projets sont préalablement établies par les RPO avec les PM (et le support des Work-Packages Managers des CC).

## 4.5 REVUE DE VALIDATION DES OFFRES (GATE 1, 2, 3)

Conformément aux délégations applicables au sein de TS (document [10]), des créneaux hebdomadaires sont réservés pour organiser les gates requises. Ces gates impliquent les personnes qui ont délégation pour instruire et décider de la suite à donner à une opportunité ou une offre.

Les participants sont identifiés ; la note [10] de délégations TS déclinée, si nécessaire, localement.

Ces revues font l'objet d'un compte-rendu.

## CONTROLE DE REVISION

| Version | Date       | Auteur        | Modification                                                                                                                                                          |
|---------|------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 001     | 30/04/2015 | Patrick MORAN | Création - Nouvelle organisation Thales Services S.A.S du 01/04/2015                                                                                                  |
| 002     | 07/03/2017 | Patrick MORAN | Passage à 4 pôles, remaniement des CCLs fédérés, création de la Cellule Cybersécurité et alignement de la description de la DCR avec la note d'organisation de la DC. |
| 003     |            |               |                                                                                                                                                                       |

## APPROBATION

|             | Nom                | Titre                                | Date       | Signature                                                                             |
|-------------|--------------------|--------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Responsable | Patrick MORAN      | Directeur Région Sud-Ouest TS        | 07/03/2017 |    |
| Validation  | Marie Claude DECAP | Responsable Qualité Région Sud-Ouest | 14/03/17   |   |
| Approbation | Joël DERRIEN       | Directeur Général Délégué TS         | 22/3/2017  |  |

**ATTENTION** : Si ce document a été imprimé, contrôlez sa validité en consultant la dernière version en vigueur sur l'Intranet.

Toutes remarques et propositions d'évolution du contenu de ce document doivent être adressées à :

**Thales Services S.A.S**  
Direction Qualité et Satisfaction Clients

TS/Région Sud-Ouest

Thales Group Internal

Réf.: 83320047-GOV-CIS-FR-002